



COMMISSION DÉVELOPPEMENT : BILAN SAISON 2021 - 2022

Recensement de l'activité

Un courrier présentant les atouts du tennis de table et un questionnaire ont été envoyés par mail à des communes ne proposant pas d'activité pongiste sous forme affiliée.

Le questionnaire permet de recenser :

Le matériel qui serait disponible

Les salles suffisamment grandes pour accueillir quatre tables

Les clubs non affiliés et les manifestations ponctuelles

Sont plus particulièrement ciblés :

Les secteurs du département avec aucun lieu de pratique identifié.

les communes ayant eu un club par le passé.

Certaines grosses communes du département.

Une démarche similaire a été entreprise auprès des collèges afin de mieux connaître la pratique en milieu scolaire.

Nous avons pour l'instant eu peu de retours et une relance sera faite à la rentrée.

Si vous souhaitez aider le comité dans cette démarche vous pouvez prendre contact avec la commission développement afin de relayer le courrier et le questionnaire auprès des élus de votre commune ou des établissements scolaires.

Journée de promotion du tennis de table à Saint-Laurent-du-Pont

Une matinée découverte a été organisée samedi 18 juin au gymnase de Saint-Laurent-du-Pont. Aidée par l'association La Cartusienne qui regroupe plusieurs sections sportives et les écoles du secteur, l'information a pu être largement diffusée et plus de 30 personnes sont venues pratiquer le tennis de table.

Les ateliers suivants ont été proposés :

Concours d'adresse de type casse-brique.

Découverte des effets et du matériel utilisé en compétition.

Challenge : remettre le service d'un joueur classé.

Le jeu contre un robot (très apprécié !)

Match en montée descente

Des formalités sont en cours pour créer un lieu de pratique affilié pour le mois de septembre.

Si vous êtes intéressés pour initier une démarche similaire en un autre lieu vous pouvez prendre contact avec la commission développement.

Club non affiliés :

Une visite a été réalisé le mercredi 20 juillet au club de Saint-Laurent-en-Beaumont. Le club possède quatre tables et une dizaine d'adhérents. les échanges ont portés sur:

- le contrat d'assurance compris dans la licence,
- les compétitions et les formations proposées par le CD38
- les tarifs
- les réductions comité et les aides ligue accordés au club nouvellement affiliés (300 euros).

La visite s'est poursuivie avec des échanges cette fois-ci plus ludiques puisque raquette en main. Certains joueurs avaient déjà un bon niveau.

Si vous connaissez un lieu de pratique non affilié autour de vous, vous pouvez en parler à la commission développement.